

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
PINSON PAYSAGE NORMANDIE – TAILLE DE HAIE AU PROFIT DE LA SOCIETE RTE – 2 RUE DE LA DRONNIERE ARRETE N° 2026/286		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 31 août 2026 de la société PINSON PAYSAGE NORMANDIE sollicitant la Ville pour des travaux de taille de haie au profit de la société RTE rue de la Dronnière à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société PINSON PAYSAGE NORMANDIE est autorisée à réaliser, à partir du 29 septembre 2026 et pour une durée de 2 jours, des travaux de taille de haie au profit de la société RTE rue de la Dronnière à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation s'effectuera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat par feux tricolores.
- Article 3 :** La société PINSON PAYSAGE NORMANDIE est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société PINSON PAYSAGE NORMANDIE devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société PINSON PAYSAGE NORMANDIE ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - RATP DEV /KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 1^{er} septembre 2026



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE